



GUIDE DES MESURES D'URGENCE

SOYEZ PRÊTS



LA SÉCURITÉ CIVILE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Sous l'impulsion du Comité de la sécurité publique, la Ville de Saint-Eustache met régulièrement à jour son plan de sécurité civile pour intervenir rapidement et efficacement si un sinistre naturel ou un état d'urgence survient et mettrait en danger la sécurité, la santé ou la vie des citoyens.

De leur côté, les citoyens ont la responsabilité de se préparer à différents risques, en prévoyant notamment les mesures nécessaires à leur autonomie pendant les premières 72 heures (3 jours) d'un sinistre naturel ou d'un état d'urgence, soit le temps nécessaire à la municipalité pour organiser les ressources aux sinistrés.

Ce guide contient des conseils pratiques qui vous permettront d'être proactifs et qui vous indiqueront les meilleures pratiques à adopter si une situation d'urgence survient près de chez vous. Prenez le temps de le consulter pour être bien informés et mieux préparés.

***Personne ne souhaite
vivre un sinistre,
mais y être sensibilisé
contribue à mieux
y faire face.***



ÊTES-VOUS PRÊTS ?

Trois étapes permettent de bien se préparer aux situations d'urgence qui peuvent survenir.

A Connaître les risques

B Préparer un plan familial

C Préparer des trousse

A CONNAÎTRE LES RISQUES

Les risques de sinistres dans une municipalité dépendent de plusieurs facteurs, dont la situation géographique, les industries situées sur son territoire et la densité de la population.

Dans les pages qui suivent, vous verrez les neuf risques les plus susceptibles de se produire à Saint-Eustache, en regard de ces facteurs.

Mais avant toute chose, sachez qu'en cas de sinistre majeur, il est possible que les autorités vous demandent d'**évacuer** vers un lieu plus sécuritaire ou, au contraire, de demeurer à l'intérieur du bâtiment où vous êtes parce que celui-ci offre une meilleure protection (**confinement**).

ÉVACUATION

En cas d'évacuation, suivez les directives des autorités, notamment en ce qui a trait :

- au temps dont vous disposez pour quitter votre domicile;
- aux endroits où aller;
- aux routes à suivre;
- au signalement de vos coordonnées temporaires à la municipalité.



APPORTEZ AVEC VOUS :

- votre trousse d'urgence en cas d'évacuation (voir pages *Préparation*);
- vos animaux de compagnie;
- votre portefeuille et les papiers d'identité de chacun des membres de la famille.

N'OUBLIEZ PAS :

- de verrouiller les portes de votre domicile;
- de couper l'alimentation en gaz naturel et en propane si on vous le demande (ne coupez que si on vous le demande puisque seule la compagnie de gaz ou de propane pourra rétablir le branchement, ce qui pourrait prendre un certain temps après un sinistre).

CONFINEMENT

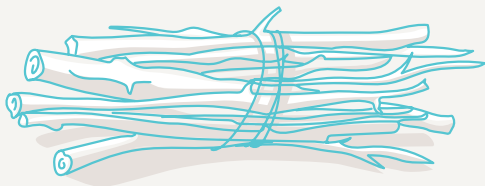
Si vous devez rester à l'intérieur de votre domicile, suivez les directives des autorités et respectez quelques consignes de base :

- Calfeutrez les portes et les fenêtres de la pièce où vous prévoyez vous réfugier avec du ruban adhésif plastifié.
- Éteignez tous les systèmes avec prise d'air extérieur (échangeur d'air, climatiseur, thermopompe, hotte de la cuisinière, sècheuse, etc.)
- Bouchez les prises d'air extérieur de ces systèmes avec des chiffons ou des linges humides pour empêcher les émanations toxiques de pénétrer dans votre domicile.
- Restreignez l'accès aux pièces non utilisées.
- N'utilisez le téléphone qu'en cas d'urgence afin de ne pas surcharger les lignes.



PRÉVENTION

- Coupez régulièrement les branches mortes des arbres situés sur votre terrain. Si des branches sont près de fils électriques, communiquez avec Hydro-Québec.



- Si une alerte météorologique est annoncée, attachez solidement tout ce qui pourrait être arraché par le vent à l'extérieur.

PENDANT LE SINISTRE

Si vous êtes à l'intérieur :

- Réunissez tous les membres de la famille en un lieu sûr, soit au sous-sol, dans une pièce centrale ou sous un meuble massif.
- Éloignez-vous des fenêtres et des portes.
- N'utilisez le téléphone qu'en cas d'urgence afin de ne pas surcharger les lignes.
- Si vous êtes dans un immeuble, évitez les ascenseurs.
- Si vous êtes dans une maison mobile, évacuez car elle pourrait être emportée par le vent.

Si vous êtes à l'extérieur :

- Réfugiez-vous dans un bâtiment dont le toit semble solide.
- Si vous êtes dans un lieu découvert, réfugiez-vous sous un viaduc, dans un fossé ou un repli de terrain. Couchez-vous face contre sol et protégez votre tête avec vos mains.

SUITE →

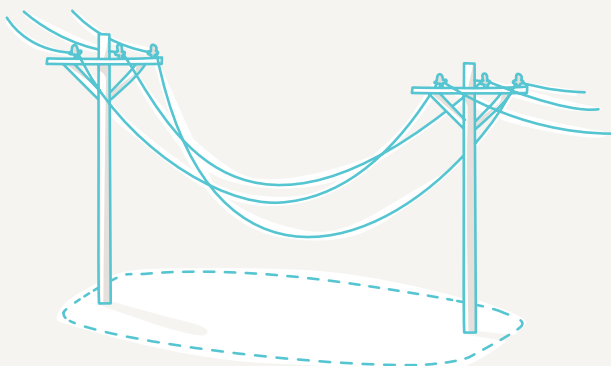




- Éloignez-vous des fils électriques, des fils de téléphone, des clôtures, des arbres.
- Si vous êtes en voiture, arrêtez loin des arbres et des fils électriques et restez à l'intérieur du véhicule. Entrouvrez une fenêtre si vous laissez tourner le moteur.

RÉTABLISSEMENT

- Évitez d'aller dans les zones sinistrées.
- N'approchez pas des fils électriques qui pendent; signalez-les en communiquant avec Hydro-Québec.



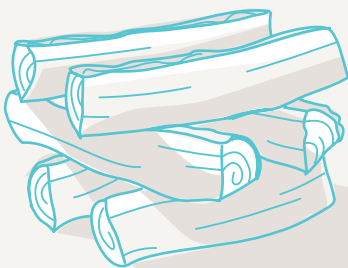
- Évitez de téléphoner, sauf en cas de nécessité absolue afin de ne pas surcharger les lignes.
- Soyez attentif à la qualité de l'eau potable, surtout après des pluies abondantes. En cas de doute, renseignez-vous auprès de la Ville de Saint-Eustache (coordonnées au verso du guide).

PANNE ÉLECTRIQUE DE LONGUE DURÉE



PRÉVENTION

- Ayez votre trousse d'urgence pour la maison (voir pages *Préparation*) à portée de main, incluant une radio à piles ou à manivelle.
- Prévoyez un réchaud à fondue et le combustible recommandé.
- Si vous possédez un poêle à bois ou un foyer, approvisionnez-vous en combustible.
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone à piles et assurez-vous qu'il fonctionne bien.



PENDANT LE SINISTRE

- Écoutez les nouvelles à la radio.
- Débranchez les appareils électriques et électroniques, sauf une lampe par étage afin de vous aviser du retour de l'électricité.
- Baissez les thermostats de votre système de chauffage au minimum afin de prévenir les dommages qu'une surcharge pourrait occasionner lors du retour du courant électrique.
- N'ouvrez pas inutilement la porte du réfrigérateur ou du congélateur. Les aliments se conserveront ainsi durant 24 à 48 heures.
- En hiver, laissez couler un filet d'eau et actionnez la chasse d'eau des toilettes à quelques reprises dans la journée afin de prévenir le gel des tuyaux.
- Si vous disposez d'un appareil de chauffage auxiliaire approprié pour l'intérieur, allumez-le avant que la maison ne soit trop refroidie. Si vous devez le raccorder au conduit de cheminée utilisé pour l'appareil de chauffage habituel, fermez-le avant d'effectuer le raccordement.
- Utilisez une génératrice de façon sécuritaire en suivant les indications du fabricant.

NOTE : *N'utilisez jamais à l'intérieur des appareils conçus pour l'extérieur ou pour le camping, tels que barbecue, chaufferettes ou poêles au propane.*

SUITE →

PANNE ÉLECTRIQUE
DE LONGUE DURÉE





Si vous devez évacuer votre domicile :

- Coupez le courant électrique en fermant l'interrupteur de l'entrée principale d'électricité.
- Coupez l'alimentation en gaz naturel ou en propane que si on vous le demande puisque seule la compagnie de gaz ou de propane pourra rétablir le branchement, ce qui pourrait prendre un certain temps après un sinistre.
- Fermez le robinet de la conduite d'alimentation où l'eau entre à l'intérieur de la maison et protégez-le à l'aide de couvertures ou de matériaux isolants.
- Vidangez la tuyauterie, en commençant par les étages supérieurs : ouvrez les robinets et actionnez la chasse d'eau de la toilette à plusieurs reprises. Mettez de l'antigel dans les toilettes et les renvois d'évier et de lavabos. Allez au sous-sol et ouvrez le robinet de vidange. Videz également le chauffe-eau : raccordez un tuyau au robinet de vidange pour que l'eau puisse s'écouler dans le drain du sous-sol.
- Débranchez et videz les tuyaux de la machine à laver.



RÉTABLISSEMENT

- Fermez le robinet de vidange au sous-sol.
- Ouvrez l'entrée d'eau et les robinets pour laisser l'air s'échapper.
- Avant de rétablir le courant, assurez-vous que le chauffe-eau est rempli.
- Rétablissez le courant électrique en ouvrant l'interrupteur principal.
- Si l'alimentation en gaz ou en propane a été coupée, ne l'ouvrez pas vous-même; demandez à la compagnie de gaz ou de propane de le faire.
- Jetez les aliments périssables (produits laitiers, viandes, volailles, poissons, œufs, etc.) exposés à une température de plus de 4°C pendant plus de deux heures, ainsi que les aliments qui présentent des signes de détérioration tels que des mauvaises odeurs.
- Ne recongelez jamais des aliments décongelés.

CONTAMINATION OU PÉNURIE D'EAU POTABLE



La Ville de Saint-Eustache prélève régulièrement des échantillons d'eau dans son réseau d'aqueduc afin de s'assurer que l'eau est sans risque pour la santé. Toutefois, diverses circonstances peuvent entraîner une contamination de l'eau, comme un bris de conduite d'aqueduc, une canicule de longue durée, une inondation, une panne de courant prolongée, etc.

PRÉVENTION

- À la maison, ayez dans votre trousse d'urgence des bouteilles d'eau potable. Calculez deux litres par personne, par jour, et ayez des réserves pour au moins trois jours.



- Si votre numéro de téléphone ne se retrouve pas dans l'annuaire téléphonique (par exemple, si vous venez d'emménager ou si votre numéro est confidentiel, ou si vous disposez seulement d'un numéro de téléphone cellulaire), communiquez avec le Saint-Eustache Multiservice (coordonnées au verso du guide) afin de figurer sur la liste des personnes à informer par appel automatisé en cas d'urgence.
- Si votre eau provient d'un puits, soyez vigilant : faites analyser l'eau de votre puits régulièrement et, au besoin, désinfectez-le.

SUITE →



CONTAMINATION OU PÉNURIE D'EAU POTABLE

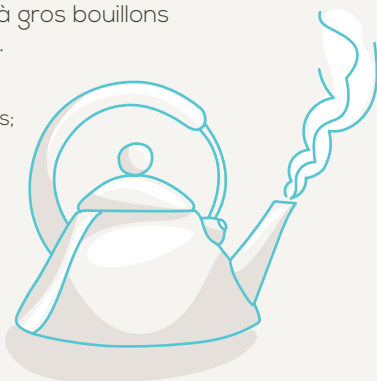


PENDANT LE SINISTRE : **CONTAMINATION DE L'EAU POTABLE**

- Si un avis d'ébullition était émis pour votre secteur, la Ville de Saint-Eustache vous en informerait soit par un avis écrit distribué à votre porte ou soit par un appel automatisé.

ATTENTION : *La plupart des avis d'ébullition sont émis à titre préventif et ne veulent pas nécessairement dire que l'eau est contaminée. Il est toutefois prescrit de suivre les indications suivantes :*

- Faites bouillir l'eau du robinet à gros bouillons pendant au moins une minute.
- Utilisez l'eau bouillie pour :
 - boire et préparer des breuvages;
 - préparer les biberons et les aliments pour bébés;
 - apprêter les aliments;
 - laver les fruits et les légumes mangés crus;
 - fabriquer des glaçons;
 - se brosser les dents et se rincer la bouche.
- Lors du lavage de la vaisselle, utilisez de l'eau chaude avec du détergent. Pour le lave-vaisselle, le cycle à l'eau chaude assure la désinfection.
- Notez que l'eau non bouillie peut être utilisée pour les soins d'hygiène et les autres usages domestiques.



PENDANT LE SINISTRE : **PÉNURIE D'EAU POTABLE**

- Lorsqu'une pénurie d'eau potable est imminente, minimisez le plus possible votre consommation d'eau.
- S'il y a pénurie d'eau, fermez l'interrupteur du chauffe-eau de votre domicile.
- La Ville de Saint-Eustache mettra à la disposition des citoyens des points d'alimentation en eau potable. Pour connaître les endroits de distribution et les modalités de fonctionnement, consultez le site Internet de la Ville (coordonnées au verso du guide).

RÉTABLISSEMENT

- Lorsque l'avis d'ébullition sera levé, la Ville de Saint-Eustache vous informera soit par un avis écrit distribué à votre porte, soit par un appel automatisé.
- Assurez-vous que le chauffe-eau est rempli avant de rétablir le courant.



Une pluie de forte intensité, localisée dans un secteur de quelques kilomètres, peut occasionner l'engorgement des réseaux pluviaux et des terrains. Bien que ces événements sont difficilement prévisibles puisque la quantité de pluie peut varier d'un secteur à un autre, on en note une augmentation depuis quelques années.

PRÉVENTION

- Assurez-vous que vos installations de plomberie sont conformes aux normes du bâtiment. En cas de doute, ayez recours à un plombier.
- Assurez-vous que les descentes pluviales (les parties verticales des gouttières) rejettent l'eau à une distance suffisante de la maison pour qu'elle s'écoule dans la direction opposée à celle-ci.
- Tel que prescrit par la réglementation municipale, assurez-vous que les descentes pluviales ne soient pas reliées au drain français de la maison ou à un drain pluvial.
- Vérifiez que les drains à proximité de votre entrée de garage soient libres de toute saleté.
- À partir des fondations de votre résidence, maintenez une pente de manière à en éloigner l'eau de ruissellement.



- Dans votre sous-sol, installez une pompe de puisard et des drains de plancher à clapet antiretour.
- N'entrez pas vos documents importants au sous-sol.
- Assurez-vous de ne pas avoir d'équipement électrique directement sur le plancher du sous-sol.

SUITE →



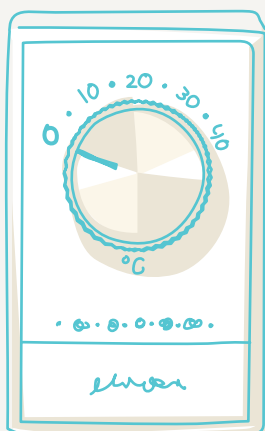


LORS DE L'ANNONCE D'UNE VEILLE MÉTÉO

- S'il y a des mentions de pluie de l'ordre de 50 mm et plus, installez une pompe de puisard.
- Suivez l'évolution de la situation car le ruissellement urbain est très localisé et est difficilement prévisible pour un secteur donné.
- Au besoin, disposez des sacs de sable au seuil de la porte du garage et des portes du sous-sol.

PENDANT LE SINISTRE

- Assurez-vous du bon fonctionnement de la pompe de puisard.
- Fermez les appareils de chauffage au sous-sol.
- Ne coupez l'alimentation en électricité que si la zone autour de la boîte à fusibles est complètement sèche.



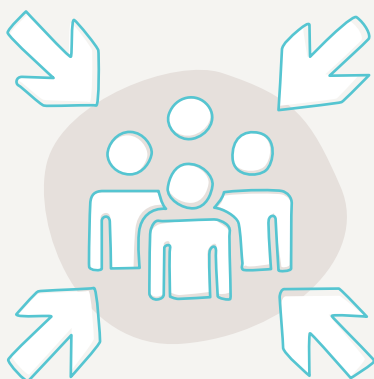
RÉTABLISSEMENT

Voir l'onglet « Inondation ».



PRÉVENTION

- Avec les membres de votre famille, convenez d'un lieu de rassemblement au cas où vous seriez séparés à la suite d'un séisme.



- Déplacez les objets lourds au bas des étagères pour éviter qu'ils ne tombent sur quelqu'un.
- Fixez les appareils électroniques lourds et dépendieux.
- Fixez les objets dans le garage afin de réduire les risques de déversement de matières dangereuses qui pourraient endommager un véhicule.
- Si votre domicile est équipé d'appareils au gaz naturel ou reliés à un réservoir de propane extérieur, assurez-vous que tout est solidement arrimé et que les conduites ne peuvent se briser.

PENDANT LE SINISTRE

- Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet et respectez les consignes de sécurité transmises.
- N'utilisez le téléphone qu'en cas d'urgence afin de ne pas surcharger les lignes.

Si vous êtes à l'intérieur :

- Restez dans le bâtiment, ne vous précipitez pas dehors.
- Éloignez-vous des fenêtres, des miroirs, des cloisons de verre, des bibliothèques en hauteur, des foyers et des appareils d'éclairage.

SUITE →

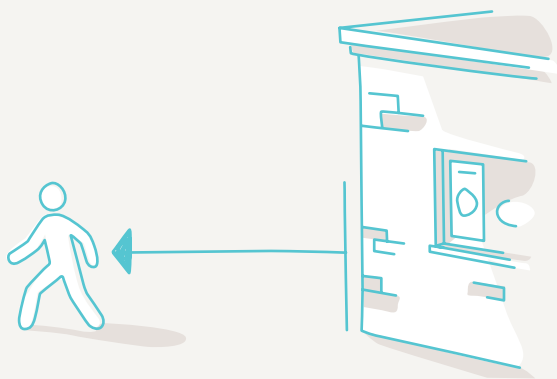




- Abritez-vous sous un meuble solide et agrippez-vous-y. Sinon, mettez-vous en position accroupie le long d'un mur intérieur et protégez votre tête et votre cou avec vos bras.
- Si vous êtes dans un lieu public encombré, essayez de vous réfugier dans un endroit pour éviter de vous faire piétiner.

Si vous êtes dehors :

- Éloignez-vous des bâtiments, lignes électriques et structures pouvant s'écrouler (ex. : panneaux-réclames).



Si vous êtes dans un véhicule :

- Ne vous arrêtez pas sur un pont, une voie surélevée, sous un viaduc ou dans un tunnel.
- Garez votre voiture en bordure de la route, dans un endroit dégagé, et restez à l'intérieur.
- Ne sortez pas de votre véhicule si des fils électriques sont tombés dessus. Attendez qu'on vienne vous secourir.

RÉTABLISSEMENT

- Si vous êtes en mesure de le faire, portez secours aux personnes blessées près de vous.
- Préparez-vous à ressentir des répliques sismiques.

Si vous êtes à l'intérieur :

- Vérifiez s'il y a un début d'incendie ou de fuite de gaz. En cas de doute, coupez l'électricité. S'il y a une fuite de gaz, fermez l'alimentation, n'allumez ni allumettes ni briquets, ouvrez les fenêtres et quittez les lieux avec votre trousse d'urgence.

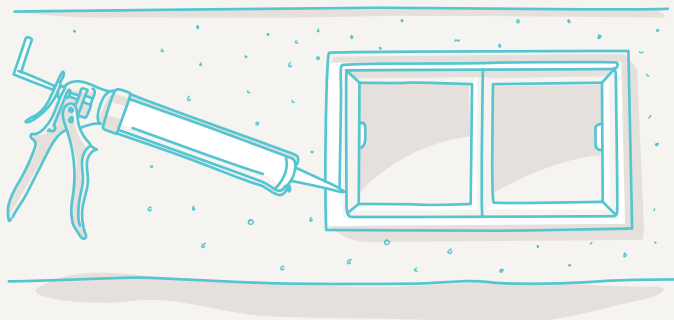
Si vous êtes dehors :

- N'entrez pas dans votre domicile s'il est endommagé.
- N'entrez pas non plus dans un bâtiment endommagé, même s'il vous inspire confiance.



PRÉVENTION

- Calfeutrez le pourtour des fenêtres du sous-sol et le bas des portes du rez-de-chaussée.



- Assurez-vous que les descentes pluviales (les parties verticales des gouttières) rejettent l'eau à une distance suffisante de la maison pour qu'elle s'écoule dans la direction opposée à celle-ci.
- Tel que prescrit par la réglementation municipale, assurez-vous que les descentes pluviales ne soient pas reliées au drain français de la maison ou à un drain pluvial.
- Dans votre sous-sol, installez une pompe de puisard et des drains de plancher à clapet antiretour.
- N'entreposez pas vos documents importants au sous-sol.

Si une inondation est annoncée :

- Ne coupez l'alimentation en électricité que si la zone autour de la boîte à fusibles est complètement sèche. Ne tentez pas de couper l'alimentation en électricité s'il y a de l'eau à proximité.
- Déplacez les meubles, les appareils électriques et les autres biens au-dessus du niveau du sol. Placez en lieu sûr les substances toxiques comme les pesticides et les insecticides.

Si une inondation est imminente :

- Ne coupez l'alimentation en gaz naturel ou en propane que si on vous le demande puisque seule la compagnie de gaz ou de propane pourra rétablir le branchement, ce qui pourrait prendre un certain temps après un sinistre.
- Fermez les appareils de chauffage au sous-sol et prenez des précautions particulières pour protéger les appareils de chauffage à l'électricité, au gaz naturel ou au propane.

SUITE →





PENDANT LE SINISTRE

- Suivez l'évolution de la situation à la radio et respectez les consignes de sécurité qui seront transmises.
- Gardez votre trousse d'urgence en cas d'évacuation à portée de main (voir pages *Préparation*) et quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités vous le demandent.
- Si vous êtes à pied, ne traversez jamais une zone inondée, le courant pourrait vous emporter.
- En voiture, ne circulez pas dans les eaux d'inondation ni dans des passages inférieurs. Évitez de traverser un pont si l'eau est haute et le courant très fort. Si vous êtes pris dans un secteur où l'eau monte très vite et que votre voiture tombe en panne, n'hésitez pas à l'abandonner.

RÉTABLISSEMENT

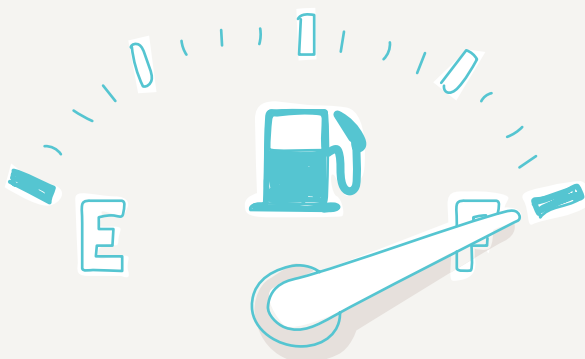
- Ne retournez dans votre maison que si les autorités civiles vous disent qu'il n'y a plus de danger.
- Si l'alimentation en électricité n'a pas été coupée avant l'inondation, n'entrez pas dans votre demeure avant qu'un électricien qualifié ait déterminé qu'il n'y a plus de danger.
- Les appareils qui ont été mouillés lors de l'inondation risquent de créer un choc électrique ou un feu lorsqu'ils seront mis en marche. N'utilisez aucun appareil électrique, de chauffage, de pression ou de système d'égout jusqu'à ce qu'un électricien qualifié les ait nettoyés, séchés et inspectés.
- Jetez tous les aliments et les médicaments qui ont été en contact avec l'eau.
- Stérilisez à l'eau bouillante les articles de cuisine contaminés, stérilisez les jeux et les jouets des jeunes enfants et jetez ceux qui auraient été imbibés par l'eau de la crue, même s'ils ont séché.
- Assurez-vous de l'intégrité structurale de votre demeure, portez attention à tout affaissement ou déformation des murs ou des planchers.
- Attention : il est possible que l'eau du réseau d'aqueduc soit impropre à la consommation. En cas de doute, renseignez-vous auprès de la Ville de Saint-Eustache (coordonnées au verso du guide).
- N'habitez pas une maison dans laquelle il y a de l'eau stagnante.
- Si possible, documentez les dommages causés par l'inondation en prenant des photos ou une vidéo.

ASTUCE : Faites attention aux moisissures. Pour désinfecter votre logement, utilisez un mélange contenant dix portions d'eau pour une portion d'eau de Javel.



PRÉVENTION

- Évitez de prendre la route. Ne sortez que si c'est essentiel.
- Si vous prévoyez sortir, conservez le réservoir d'essence plein, ayez une réserve de lave-glace et d'antigel, ainsi que votre trousse d'urgence pour la voiture (voir pages *Préparation*).



PENDANT LE SINISTRE

- Si vous devez sortir, faites-le pendant la journée et informez quelqu'un de votre itinéraire et de l'heure à laquelle vous prévoyez arriver.
- Si vous êtes sur la route et qu'il est impossible de circuler, immobilisez le véhicule sur l'accotement ou sous un viaduc et allumez les feux de détresse. Laissez pénétrer l'air frais dans la voiture, en entrouvrant la fenêtre. Vous pouvez faire tourner le moteur pendant une dizaine de minutes chaque demi-heure, si le système d'échappement est en bon état.

RÉTABLISSEMENT

- S'il y a beaucoup trop de neige sur la toiture de votre maison, communiquez avec un professionnel expérimenté qui fera le déneigement en toute sécurité.

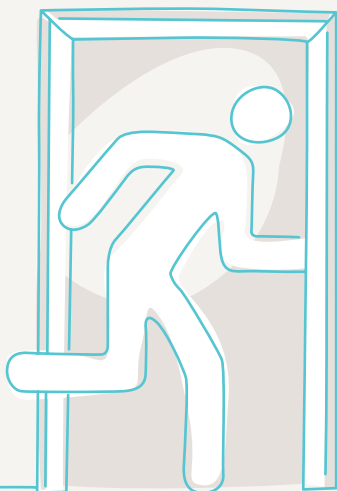




PENDANT LE SINISTRE

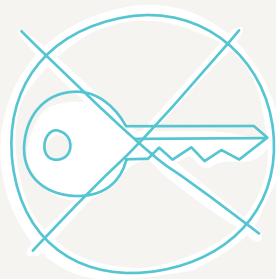
Si l'accident a lieu à l'intérieur du bâtiment dans lequel vous vous trouvez :

- Évacuez et prévenez les services d'urgence.
- Évitez d'allumer toute flamme ou appareil électrique.



Si l'accident a lieu à l'extérieur :

- Alertez les services d'urgence.
- Évitez de démarrer votre voiture.
- Évitez d'allumer toute flamme.
- Éloignez-vous et, si possible, ayez le vent de face.
- Suivez les consignes des autorités.





NOTES :

A series of horizontal lines for writing notes, contained within a white rounded rectangle on a teal background.

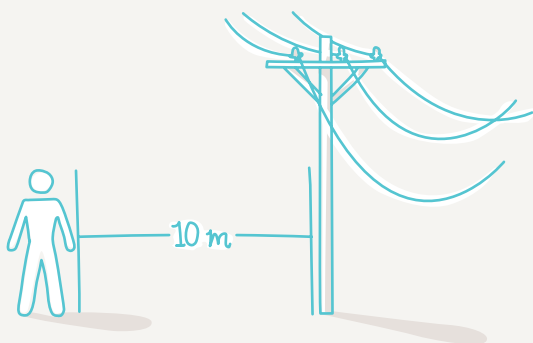


PRÉVENTION

- Prévoyez qu'une panne électrique de longue durée puisse survenir (voir l'onglet *Pannes électriques de longue durée*).

Pendant le sinistre :

- Évitez de prendre la route.
- Ne touchez jamais aux fils électriques (restez à au moins 10 mètres (33 pieds) de distance).



- Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet et respectez les consignes de sécurité transmises.

RÉTABLISSEMENT

- Restez sur vos gardes : la glace, les branches et les fils électriques continuent à casser et à tomber pendant plusieurs heures après les précipitations. Évitez de longer les murs extérieurs d'où la glace pourrait tomber.
- Mettez du sable ou un autre abrasif dans vos escaliers extérieurs, votre entrée, etc.

B PRÉPARER UN PLAN FAMILIAL

Un plan d'urgence familial prend quelques minutes à réaliser et peut épargner bien des soucis ! Une fois l'an, prenez l'habitude de réviser votre plan avec tous les membres de la famille. N'oubliez pas que vous ne serez peut-être pas ensemble si une situation d'urgence survient.



Faites des copies de ce plan et des documents importants tels que permis de conduire, contrats d'assurance, certificats de naissance et laissez-les au travail et dans la voiture; ajoutez des photos des membres de la famille, au cas où un registre de personnes manquantes serait créé.

SCÉNARIO D'ÉVACUATION

À la maison, comment couper l'eau, l'électricité, le gaz, le propane :

Quelles sont les sorties d'urgence de votre domicile? Prévoyez une sortie principale ainsi qu'une autre sortie pour chaque pièce. En appartement, prévoyez ne pas utiliser l'ascenseur.

Lieu de rassemblement des membres de la famille :

Près de la maison : _____

À l'extérieur du quartier : _____

Planifiez un itinéraire pour quitter le quartier et imaginez que certaines routes sont impraticables :

Les enfants sont-ils à la garderie, à l'école?

Fournir une liste à jour des personnes désignées pour récupérer vos enfants.

En situation d'évacuation, rappelez-vous que les animaux de compagnie sont interdits dans certains abris publics ou hôtels. Prévoyez confier vos animaux à un parent ou ami, ou alors trouvez un hôtel où les animaux sont acceptés ou une pension pour animaux.

Emplacement et coordonnées :

Identifiez les besoins particuliers (par exemple : médicaments, allergies, lunettes, lait maternisé, etc.) de chaque membre de la famille (ainsi que des animaux domestiques) :

Nom : _____

Besoins particuliers : _____

Nom : _____

Besoins particuliers : _____

Nom : _____

Besoins particuliers : _____

Nom : _____

Besoins particuliers : _____

Nom : _____

Besoins particuliers : _____

Animal domestique : _____

Besoins particuliers : _____

Animal domestique : _____

Besoins particuliers : _____



PRÉPARER DES TROUSSES D'URGENCE

Dans une situation d'urgence, il se pourrait que vous ayez à être autonome pendant 72 heures, soit le temps nécessaire aux autorités municipales pour vous venir en aide. Une bonne préparation pourrait vous éviter bien des ennuis.

TROUSSE D'URGENCE DE BASE POUR LA MAISON

- Eau potable : prévoir au moins deux litres d'eau par jour, par personne
- Aliments non périssables
- Ouvre-boîte manuel et ustensiles
- Lampe de poche à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- Radio à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- Trousse de premiers soins
- Briquet (ou allumettes) et bougies

POUR ENCORE PLUS DE PRÉCAUTION :

- Sifflet (pour signaler votre présence aux secouristes)
- Masques antipoussière (pour filtrer l'air contaminé)

TROUSSE D'URGENCE EN CAS D'ÉVACUATION

- Médicaments et copies des ordonnances
- Copie des polices d'assurances (véhicules et habitation)
- Articles pour l'hygiène (brosses à dents, savon, serviettes, papier hygiénique, etc.)
- Vêtements de rechange
- Couvertures
- Argent comptant (les guichets automatiques pourraient ne pas fonctionner en cas de sinistre)
- Clés de voiture et de maison
- Pièces d'identité
- Articles pour bébé (lait maternisé, couches, biberons, etc.)
- Articles pour animaux domestiques (laisse, nourriture, médicaments)
- Blocs notes et crayons
- Jeu de cartes, jeux de société, livres



***Gardez un téléphone à fil à la maison
puisque la plupart des téléphones sans
fil ne fonctionneront pas pendant une
panne de courant.***

TROUSSE D'URGENCE **POUR VÉHICULE**

- Pelle, grattoir et balai à neige
- Sable ou sel
- Bandes de traction
- Lampe de poche à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- Trousse de premiers soins incluant des ciseaux robustes pour couper les ceintures de sécurité.
- Fusées éclairantes ou lanternes d'avertissement
- Bouteilles d'eau et aliments non périssables
- Câbles de survoltage
- Allumettes et bougies dans une boîte de métal
- Couvertures
- Constats à l'amiable
- Chiffons ou papiers essuie-tout
- Hache ou hachette
- Liquide lave-glace
- Antigél et liquide servant à dégivrer les conduites de carburant

TROUSSE D'URGENCE **POUR ANIMAL DE COMPAGNIE**

- Une cage de transport ou un harnais solide
- Laisse, collier et médaille d'identification
- De l'eau embouteillée
- Un bol et de la nourriture
- Un ouvre-boîte manuel (si nourriture en conserve)
- Les médicaments et le carnet de santé de l'animal
- Une couverture et quelques jouets favoris
- Une photo récente (en cas de recherche)
- Les coordonnées du vétérinaire



***Mettez à l'avance ces articles
dans un sac à dos ou une valise.***

INFORMATIONS UTILES À COMPLÉTER ET À CONSERVER

Clinique médicale : _____

Tél. : _____

Médecin de famille : _____

Tél. : _____

Vétérinaire : _____

Tél. : _____

Autres services : _____

Tél. : _____

Agent ou compagnie d'assurance maison :

N° de police d'assurance maison :

Agent ou compagnie(s) d'assurance véhicule(s) :

N° de police(s) d'assurance véhicule(s) :

Système de sécurité à domicile (nom de compagnie) :

Tél. : _____

Personne-ressource à l'extérieur :

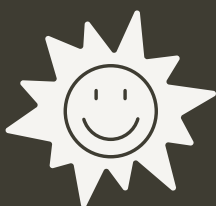
Nom : _____

Tél. (domicile) : _____

Tél. (travail) : _____

Tél. (cell.) : _____

Adresse courriel : _____



Choisissez une personne-ressource qui habite suffisamment loin de votre demeure afin qu'elle ne soit pas affectée par le même événement que vous en cas d'urgence et faites en sorte que tous les membres de la famille communiquent avec cette même personne-ressource.



COORDONNÉES UTILES

NUMÉROS EN CAS D'URGENCE

Police / Pompiers / Ambulance :	9 11
Info-Santé	8 11
Centre antipoison :	1 800 463-5060

NUMÉROS POUR SITUATIONS NON URGENTES

Saint-Eustache Multiservice (SEM) :	450 974-5000
Service de sécurité incendie :	450 974-5000
Service de police :	450 974-5300
Ministère de la sécurité publique :	1 866 644-6826

OÙ S'INFORMER PENDANT ET APRÈS UN SINISTRE OU UN ÉTAT D'URGENCE ?

Site Web de la Ville de Saint-Eustache :
saint-eustache.ca

Saint-Eustache Multiservice (SEM) :
450 974-5000

Twitter de la Ville de Saint-Eustache :
@SaintEustache

Également sur les enseignes électroniques municipales,
à la radio des Laurentides CIME 103,9 fm
ainsi qu'à la télévision.



SÉCURITÉ CIVILE



Ville de
Saint-Eustache

